



Performance
Bretagne

Ressources humaines +

44

QUESTIONS RESSOURCES HUMAINES

POURQUOI RECRUTER UN APPRENTI ?

LES PROBLÉMATIQUES DU DIRIGEANT

Vous souhaitez recruter en alternance ? Transmettre vos savoir-faire ? Vous voulez former un futur collaborateur ?

L'ALTERNANCE : UN ATOUT POUR MON ENTREPRISE

1 | CONCRETEMENT, C'EST QUOI L'ALTERNANCE ?

La formation en alternance est un contrat de travail à durée déterminée, en apprentissage ou de professionnalisation, fait de périodes de formation en entreprise, par le travail, et de périodes d'enseignement en organisme de formation, pour des cursus allant du CAP à Bac + 5.

2 | POURQUOI RECRUTER EN ALTERNANCE ?

Recruter en alternance présente de nombreux avantages pour les entreprises. Il permet d'attirer, de recruter, de former les talents de demain et de redynamiser vos équipes. C'est un moyen de transmettre vos savoir-faire pour l'avenir de vos métiers et de votre entreprise. Recruter en alternance, c'est aussi la possibilité d'accueillir un candidat motivé par le métier qu'il a choisi, qui cherche à intégrer le monde de l'entreprise et qui bénéficiera d'un véritable contrat de travail et d'une formation rémunérée.

3 | UN ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

En recrutant en alternance, vous bénéficiez aussi d'avantages en termes d'aides financières de l'Etat et du Conseil régional de Bretagne.

TÉMOIGNAGES

Une richesse pour l'entreprise

« Avec mes salariés, nous avons le souci de transmettre à notre apprenti nos compétences, nos savoirs et nos valeurs professionnelles. Cela demande du temps et de l'implication. Mais c'est une véritable richesse pour l'entreprise. Sa présence renforce l'esprit et le travail d'équipe. »

Entreprise de menuiserie – 12 personnes

Transmettre les savoirs

« Je suis devenu maître d'apprentissage car j'avais envie de partager mon expérience et la passion de mon métier. J'ai d'abord suivi une formation spécifique avec la CCI pour avoir les bonnes pratiques de l'encadrement.

Travailler avec des apprentis permet des rencontres et des expériences très formatrices. Ce qui me motive, c'est de redonner ce que j'ai moi-même appris, mais aussi d'apprendre de ces jeunes. »

Société du bâtiment – 95 personnes

Des solutions pour recruter

« Pour mes recrutements en contrat de pro, je dépose mes offres sur un site spécialisé qui met en relation des candidats qui recherchent un contrat en alternance et des entreprises comme la mienne. C'est simple et rapide à utiliser. Et je peux aussi bénéficier d'un accompagnement tout au long du recrutement par des spécialistes. »

Entreprise de développement industriel – 7 personnes

DES MOYENS SIMPLES POUR RÉUSSIR UN RECRUTEMENT EN ALTERNANCE

1 | UN TRIO À LA TÊTE DU PROJET D'ALTERNANCE

La réussite d'un recrutement en alternance passe par l'implication de ses 3 acteurs : l'employeur, l'alternant et l'organisme de formation.

L'employeur doit favoriser l'insertion professionnelle du candidat dans son entreprise en lui donnant notamment les moyens nécessaires à sa formation (il doit bénéficier d'un véritable poste). Son accompagnement sera assuré par un tuteur ou maître d'apprentissage, en fonction du contrat choisi. Celui-ci doit avoir au minimum 2 ans d'expérience.

Une relation étroite et suivie avec l'organisme de formation est nécessaire. Elle passe par la participation aux réunions organisées par le centre de formation. De son côté, l'alternant s'engage à suivre sa formation avec assiduité et à respecter les règles de l'entreprise.

2 | UNE INTÉGRATION PROGRESSIVE

Recruter un alternant est un engagement fort pour l'entreprise. Il est important d'impliquer l'ensemble de vos salariés dans cette démarche. Un recrutement en alternance réussi passe par une bonne intégration au sein de vos équipes. Pensez également à anticiper le rythme propre à l'alternance.

Comme pour un salarié classique, balisez la période d'essai par des bilans courts mais réguliers. La période d'essai est de 45 jours de présence en entreprise pour un contrat d'apprentissage et de 30 jours calendaires pour un contrat de professionnalisation.

3 | RECRUTER EN ALTERNANCE

Pour trouver le bon candidat, il est important de définir précisément le profil que vous souhaitez recruter au regard des besoins de l'entreprise. Puis, définissez son poste en termes de missions qui lui seront confiées. Appuyez-vous sur des dispositifs existants (ex : CCI...) qui vous conseilleront et vous mettront en relation avec des candidats à l'alternance.

ALLER PLUS LOIN

Depuis le 1^{er} janvier, la Bretagne fait partie des sept régions françaises retenues pour expérimenter l'entrée en apprentissage jusqu'à 30 ans.

**Nouveauté
2017**

Les dispositifs d'aides pour les entreprises

- Aides de l'AGEFIPH pour le recrutement d'un travailleur handicapé RQTH : www.agefiph.fr
- Aides financières de l'Etat, Décret n°2011-523 du 16 mai 2011 : www.alternance.emploi.gouv.fr
- Aides du Conseil régional pour l'apprentissage : www.bretagne.bzh

VOUS SOUHAITEZ UN ACCOMPAGNEMENT RH PERSONNALISÉ

Contactez :



Patricia Diot-Texier

Conseillère ressources humaines pour l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan
pdiot-texier@ille-et-vilaine.cci.fr
T. 06 75 65 21 67



Gisèle Kermarec

Conseillère ressources humaines pour le Finistère et les Côtes d'Armor
gisele.kermarec@bretagne-ouest.cci.bzh
T. 06 24 26 60 71

WWW.BRETAGNE-ALTERNANCE.COM

Déposez votre offre et recrutez vos candidats en alternance, simplement et rapidement, avec Bretagne Alternance.

www.bretagne-alternance.com



un dispositif



PBRH+, le levier RH de la performance de votre entreprise vous propose un diagnostic, un plan d'action RH, deux journées de formation en management et RH ainsi que deux journées de conseils personnalisés.

